



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 1 AVR. 2025
et publié le 1 AVR. 2025 est exécutoire.

Séance du mercredi 09 avril 2025

Délibération n° 02_2025_050
Élaboration du schéma directeur d'assainissement
de la Communauté de communes Cœur de France :
présentation du rapport de la commission d'appel d'offres et choix du prestataire

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 9 avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	Arrivé au point n°6
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	Remplacé par Roger PORTMANN
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	Pouvoir à Colette PY
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Florence COMBES
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Isabelle CHAPUT Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Geoffroy CANTAT
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 38

Secrétaire de séance : Philippe AUZON

Date de la convocation : 26 mars 2025
Date de l'affichage : 26 mars 2025

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20250409-02_2025_050-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 9 avril 2025

Délibération n° 02_2025_050

Élaboration du schéma directeur d'assainissement de la Communauté de communes Cœur de France : présentation du rapport de la commission d'appel d'offres et choix du prestataire

Monsieur Pascal COLLIN, 5^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

La Communauté de communes Cœur de France souhaite réaliser une étude diagnostique du fonctionnement de ses systèmes d'assainissement, afin de produire son schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur son territoire.

Vu les statuts de Cœur de France ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant qu'un marché public de prestations intellectuelles en procédure formalisée a été lancé le 18/11/2024 avec une réception des candidatures pour le 19/12/2024 et que les membres de la Commission d'appel d'offres se sont réunis :

- le 14 janvier 2025 pour l'analyse des candidatures et établir un classement des trois premières candidatures qui pourront transmettre une offre pour le 19 janvier 2025 ;
- le 13 mars 2025 pour établir le rapport d'analyse des offres. La Commission a également autorisé Monsieur le Président à engager les négociations.

Considérant que les négociations ont eu lieu par mails et des questions ont été envoyées le 14 mars 2025, et que les offres finales ont été reçues le 19 mars 2025 ;



Considérant que le rapport d'analyse des offres a été envoyé à l'ensemble des délégués communautaires le 26 mars 2025 (*ci-joint*).

Le Président propose que l'entreprise retenue pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées du territoire soit le Groupement Cabinet Merlin/Hydracos pour un montant de 505 691,80 € HT soit 606 830,16 € TTC.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **valide le choix du Groupement Cabinet Merlin/Hydracos pour un montant de 505 691,80 € HT soit 606 830,16 € TTC ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tous les documents concernant ce dossier.**

Le Président



Daniel BONE

Le secrétaire de séance



Philippe AUZON

Département du Cher

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE FRANCE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Rapport d'analyse des offres

**Ce document est confidentiel et ne peut être reproduit ni communiqué
à des tiers en l'état.**

**Marché Public de Prestations Intellectuelles
Passé en procédure formalisée selon l'article R.2124-3 du Code de la
Commande Publique**

Mars 2025

SOMMAIRE

Préambule	2
1. Composition du dossier de candidature	1
1.1 Procédure et critères de jugement des offres	2
2. Consultation - Phase Candidature	3
3. Consultation – Phase Offre	5
3.1 Ouverture des plis	5
3.2 Présentation de la sous-traitance par candidat	6
3.3 Analyse des offres	7
3.3.1 Valeur technique (Nt)	7
3.3.2 Valeur financière (Nf)	9
3.4 Note globale provisoire	10
4. Négociation	11
4.1 Précisions techniques	11
4.2 Négociation – Valeur financière	13
4.3 Note définitive.....	13
ANNEXES	14

PREAMBULE

La **Communauté de communes Cœur de France** souhaite réaliser une étude diagnostique du fonctionnement de ses systèmes d'assainissement, afin de produire son schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur son territoire.

Cette étude permettra :

- d'améliorer la connaissance du patrimoine par la mise à jour des plans des réseaux et la réalisation d'un état des lieux complet des ouvrages et du service d'assainissement,
- d'établir un diagnostic du fonctionnement des réseaux eaux usées, afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu,
- de prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité,
- d'élaborer un programme chiffré de travaux à réaliser sur les réseaux existants. L'objectif est en particulier de limiter les intrusions d'eaux parasites dans les réseaux ainsi que les déversements au milieu naturel et/ou d'en réduire les impacts.
- de programmer les éventuels besoins en renouvellement,
- d'aboutir au schéma directeur d'assainissement, visant à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur, notamment à travers la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) et l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs (modifié par arrêté du 31/07/20), et à contribuer aux objectifs SDAGE Loire Bretagne.

L'étude vise également à initier ou compléter le dispositif d'autosurveillance et de diagnostic permanent du système d'assainissement ainsi que sa gestion patrimoniale.

L'étude doit être réalisée avec le souci :

- de fournir aux décideurs l'information la plus large possible, afin qu'elle puisse être prise en compte en cohérence avec le développement de la collectivité,
- de donner une vision précise de l'ensemble des équipements et de les intégrer dans l'outil informatique,
- de proposer à la collectivité les principes de l'organisation et de l'amélioration du service d'assainissement,
- de rendre cohérent cette organisation et les améliorations proposées avec la politique d'aménagement de l'ensemble des réseaux et de la voirie du territoire considéré par l'étude.

Le périmètre d'étude se limite à 11 communes adhérentes au service d'assainissement collectif et à 8 communes en assainissement non collectif.

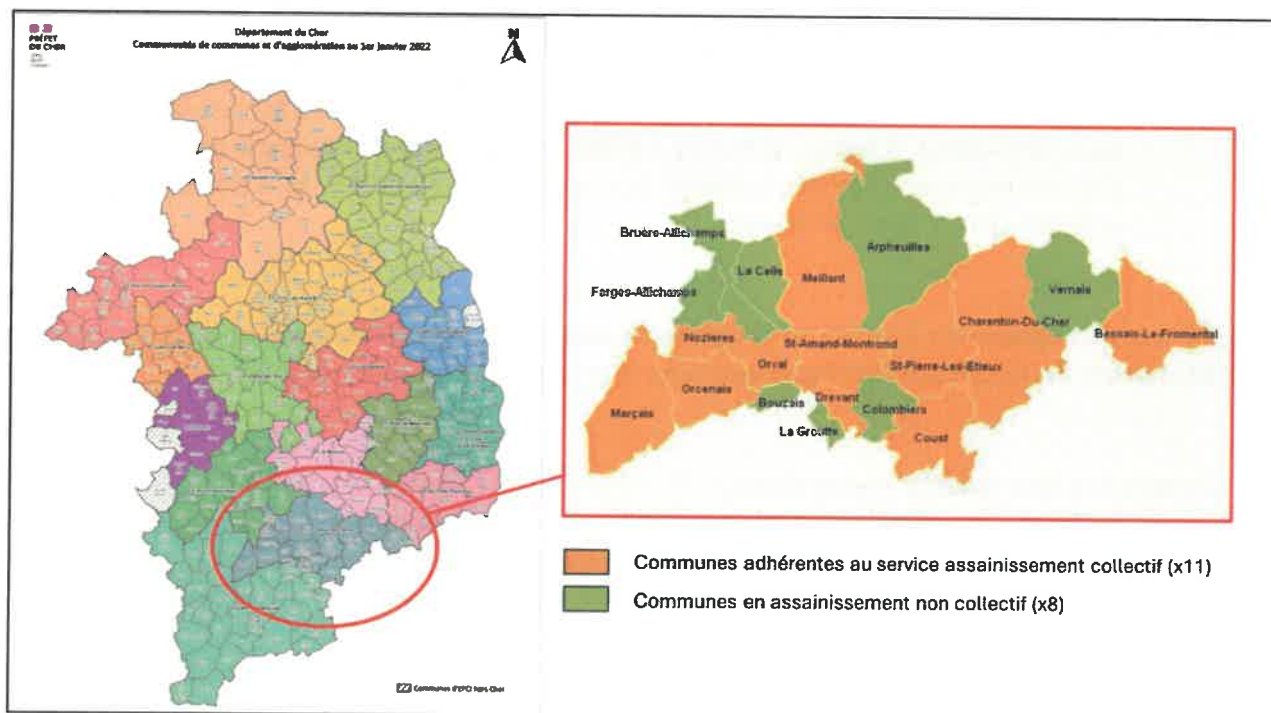
La Communauté de Communes Cœur de France a délégué la gestion de ce service en Délégation de Service Public à la société VEOLIA (fin du contrat 30/06/2040) :

- Communes adhérentes au service d'assainissement collectif :

- Orcenais
- Saint Amand Montrond
- Meillant
- Orval
- Bessais le fromental
- Charenton-du-cher
- Saint-Pierre-les-Etieux
- Coust
- Marçais
- Nozières
- Drevant

- Communes en assainissement non collectif

- Farges-Allichamps
- Bruère-Allichamps
- La celle
- Arpheuilles
- Bouzais
- La groutte
- Colombiers
- Vernais



1. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes, constituant le projet de marché :

- **L'AE et ses annexes :**

à compléter, dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des prestataire(s).

Le candidat devra y désigner la/les personne(s) physique(s) chargée(s) de la bonne exécution des prestations.

Dans le cas d'un groupement, le candidat joindra les annexes relatives à la répartition et la valorisation des prestations entre les cotraitants.

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le candidat doit compléter cet acte d'engagement qui sera accompagné des demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement (ces demandes sont formulées dans l'annexe de l'acte d'engagement). Pour chacun des sous-traitants, le candidat devra joindre, en sus des renseignements exigés :

- un formulaire DC4 (le montant des prestations du sous-traitant sera présenté selon une décomposition en correspondance avec celle du marché) Une déclaration du candidat (modèle DC2)
- les attestations fiscales et sociales conformes aux pièces demandées au titulaire
- une attestation d'assurance de moins de six (6) mois, garantissant sa responsabilité à l'égard des tiers
- un RIB
- une copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire.
- une déclaration sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics et que les renseignements fournis sont exacts.
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant.

Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder.

- le **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé, ou une attestation sur l'honneur d'acceptation du document,
- le **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)** et ses documents annexés : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé, ou une attestation sur l'honneur d'acceptation du document,
- le **RC** (règlement de la Consultation) à dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des prestataire(s),
- le **Bordereau des Prix Unitaires (BPU)** suivant le cadre joint à la consultation au format Excel,
- le **Détail Quantitatif Estimatif (DQE)** suivant le cadre joint à la consultation au format Excel,
- le **Justificatif des Temps Passés (JTP)** suivant le cadre joint à la consultation au format Excel,
- le **planning prévisionnel** d'exécution détaillé par phases, tenant compte du délai d'exécution et dates indiquées à l'Acte d'Engagement, et indiquant le nombre de réunions prévues,
- **Des exemples de rendus** d'études similaires permettant de juger de la qualité des livrables avec notamment :

- Exemple de rapport de phase,
- Exemples de livrables : fiches ouvrages, diagnostics hydrauliques, restitution campagne de mesures, schéma directeur, analyse financière, ...
- Exemple de présentation en COPIL
- un **Mémoire Justificatif** (suivant le cadre joint à la consultation) développant *a minima* :
 - la méthodologie proposée par le candidat pour répondre aux besoins de l'étude,
 - la composition de l'équipe dédiée au projet,
 - la communication prévue d'être mise en œuvre auprès des acteurs de l'ensemble de l'opération,
 - un rappel de la liste des sous-traitants éventuels (cf. annexes de l'AE) et la nature des prestations qu'il compte leur confier,
- toute indication jugée utile par le Candidat pour expliciter son offre, l'organisation de l'équipe affectée à l'étude et sa méthode de travail.

Le mémoire justificatif de l'entreprise de chacun des lots ne doit pas dépasser 20 pages au total Ce document sera la base de l'analyse technique de l'offre. Toutefois l'entreprise peut remettre tout document supplémentaire en annexe, nécessaire à la compréhension de son offre.

Le mémoire justificatif doit être fourni au format du document joint à la consultation.

La version numérique des pièces devra permettre d'utiliser la fonction recherche d'Adobe Acrobat Reader. **Les documents Excel devront être remis au format tableur également.**

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre. Les pièces concernant la candidature et les pièces concernant l'offre seront distinguées.

Toute offre incomplète, au sens des éléments minima suivants, sera jugée irrégulière et sera éliminée :

- **DC1 et DC2 (ou DUME),**
- **Acte d'engagement (AE),**
- **Détail Quantitatif Estimatif (DQE),**
- **Justificatif des Temps Passés (JTP),**
- **Mémoire justificatif conforme au format demandé.**

1.1 Procédure et critères de jugement des offres

Le Pouvoir Adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères d'attribution pondérés suivants :

Critères d'attribution	Coefficient
La note technique (Nt)	65 points
La note financière (Nf)	35 points

L'analyse des offres donnera lieu à une note qui sera sur 100 points qui sera calculée en fonction du barème exposé ci-après :

$$N = Nt + Nf$$

Le Candidat dont l'offre aura obtenu la note N la plus élevée sera classé premier.
Il sera déclaré attributaire à condition qu'il se conforme à l'article R.2144-4 du code de la commande publique (Décret n°2019-748 du 18 juillet 2019).

Dans le cas contraire, son élimination sera prononcée par le Maître d'Ouvrage qui présentera alors la même demande au Candidat suivant dans le classement des offres.

Le Maître d'Ouvrage pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Les critères retenus dans le jugement des offres sont précisés ci-dessous et seront examinés dans l'ordre décroissant suivant :

2. CONSULTATION - PHASE CANDIDATURE

Au préalable des remises d'offre des entreprises, une analyse des candidatures a été effectuée.

La synthèse des notes qui a fait l'objet d'un rapport de candidature spécifique obtenue pour chacune de ces candidatures est la suivante :

	DCI Environnement	Safege/Hydracos	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil
Adaptation des moyens humains (3 points)	3	3	3	3
Qualification de l'équipe (6 points)	4,5	6	6	4,5
Moyens matériels (2 points)	2	2	2	2
Qualité des références et certificats de capacité de moins de cinq (5) ans en Etude de schéma d'assainissement (9 points)	6,75	6,75	9	9
TOTAL (20 points)	16,25	17,75	20	18,5

Au regard de ces notes, le classement des candidatures est le suivant :

- 1) CABINET MERLIN/HYDRACOS
- 2) IRH INGENIEUR CONSEIL – ANTEA FRANCE
- 3) SAFEGE/HYDRACOS
- 4) DCI ENVIRONNEMENT

Conformément au règlement de consultation, « les 3 candidats ayant obtenus la note la plus élevée sont admis à remettre une offre ».

En conséquence, les candidats CABINET MERLIN/HYDRACOS, IRH INGENIEUR CONSEIL – ANTEA FRANCE ET SAFEGE/HYDRACOS sont admis à remettre une offre.

Rappel de l'équipe projet des Candidats :

SAFEGE/HYDRACOS		CABINET MERLIN / HYDRACOS		IRH INGENIEUR CONSEIL / ANTEA FRANCE
Maïder FAIGNANT, 21 ans exp, a travaillé sur 37 Schémas EU	Baptiste SEGRET, 10 ans exp, a travaillé sur 14 schémas EU	Louis MARTIN, 30 ans exp, directeur de la région centre	Baptiste SEGRET, 10 ans exp, a travaillé sur 14 schémas EU	- Jean-François SCHAEFFER, 30 ans exp.: a travaillé sur 43 Schémas EU (CC, Communes, Syndicats) et + de 16 Schémas AEP (Syndicats, communes, CC)
Sybille CAPLANT, 23 ans exp, a travaillé sur 3 schémas directeurs	Aurélien DETAIS, 23 ans d'exp, SIG	Claire RIPAMONTI, 12 ans exp, spécialiste en schémas EU		- Vincent MORET, 14 ans exp. : a travaillé sur + de 23 Schéma AEP (CC, Communes, Syndicats)
Matthieu LOGEAIS ; 18 ans exp, CDP conception STEP Cyril COTTE, 26 ans exp, CDP, Réalisation de STEP Nicolas AGUINET, 25 ans exp, a travaillé sur plusieurs Schémas EU Vincent DUROS, 27 ans exp, Ingénieur Projet, SIG	Pierre CHAMPROUX, 35 ans exp, Géomaticien Cécile HOULBERT, 6 ans d'exp, Ingénieures d'études Corentin RENOUF, 4 ans, Ingénieur d'études	Frédéric FOMBARON, 25 ans d'exp, Chargé d'études spécialisé en Schémas EU et AEP Tachfine EL KASBI, 4 ans exp, spécialiste en Schéma EU Jean Loup GALIN, 13 ans exp, référent gestion patrimonial Etienne CAMEL, 11 ans exp, spécialiste en schéma EU et modélisation assainissement	Aurélien DETAIS, 20 ans exp, responsable production, → lien avec équipe projet Cécile HOULBERT, 6 ans d'exp, Ingénieures d'études, → SIG Corentin RENOUF, 4 ans, Ingénieur d'études → production des rapports campagnes de mesures	-Elodie DUPERTUIS 11 ans exp.: a travaillé sur + de 18 Schéma EU (CC, Communes, Syndicats) Luca MALCOIFFE, 4 ans exp, schémas EU/EP - Béatrice CORBEL-GALLAIS, 20 ans exp. : Nombreuses expériences en maîtrise d'œuvre en assainissement. -Elise BOUTBEL, 10 mois exp. : a travaillé sur 4 Schémas EU Bénédicte DUPOIRON, 19 ans exp, Schémas EU/EP Pauline CHRIST, 21 ans exp, Schémas EU/EP
Thierry REVAUX (hydraulique), 40 ans exp, Anne RIOUX (environnement), 23 ans exp, Edy RAUCH (génie civil), 32 ans exp	Jeffrey LAGARDE, 10 ans, référent géoréférencement Morgane DENIZE, 15 ans exp, Dessinateur Géomatique	Vanessa CHUSSEAU DUPONT, 18 ans exp,(assainissement)	Jeffrey LAGARDE, 10 ans, référent géoréférencement Morgane DENIZE, 15 ans exp, Dessinateur Géomatique → rendus cartographiques	- Anne DRAPPIER, 32 ans exp. : a travaillé sur + de 10 schémas EU/EP Patrick OGER : 35 ans exp expert études diagnostiques assainissement - Alexandre CHEVALIER, 17 ans exp., hydrogéologue : -Valérie MAERTEN, 22 ans exp., juridique - Thierry PICHARD, 36 ans exp., process AEP. - Thierry COLLET, 34 ans exp., qualité - Clémence LOUVARD, 19 ans exp. : Resp. QSSE - Cécile DELEAUD : 17 ans exp Ingénieur traitement des eaux Guillaume LE CORRE : expert analyse financière -DSP Frederic CUNY : 31 ans exp spécialiste développement SIG Guy JONCA : 37 ans exp ; expert métrologie Denis MALINGE, 23 ans, Dessinateur Projeteur
			David TEXIER, 5 ans exp, Technicien mesure → campagne de mesures	- François Xavier COLLET, 11 ans exp., : a travaillé sur 13 Schéma EU (CC, Communes, Syndicats) -Florian MONDAMERT, 6 ans exp : a travaillé sur plus de 10 Schémas EU ; Nicolas BIEMON, 19 ans exp, Géomètre SIG

3. CONSULTATION – PHASE OFFRE

3.1 Ouverture des plis

La consultation a été passée selon la procédure formalisée, soumise aux dispositions des articles R.2124-3 du code de la commande publique (Décret n°2019-748 du 18 juillet 2019).

L'ouverture des plis a eu lieu le mercredi 19 février 2025.

Trois (3) plis ont été déposés dans les délais et 0 hors délais. Par ordre chronologiques de dépôts, ces plis proviennent des candidats suivants :

- ✓ 1 – CABINET MERLIN/HYDRACOS
- ✓ 2 – IRH INGENIEUR CONSEIL – ANTEA FRANCE
- ✓ 3 – SAFEGE / HYDRACOS

Un procès-verbal d'ouverture des plis a alors été établi, et reprend les informations suivantes :

N° du pli (*)	Nom du candidat (**)	Nom du membre du groupement (***)	Contenu des plis (****)					Total HT	Total TTC
			AE	CCAP / CCTP	DQE	Mémoire technique	Planning		
1	CABINET MERLIN (MANDATAIRE) HYDRACOS (COTRAITANT)	CABINET MERLIN	X	X	X	X	X	523 764,00 €	628 516,80 €
2	IRH INGENIEUR CONSEIL ANTEA FRANCE SUEZ CONSULTING (MANDATAIRE) HYDRACOS (COTRAITANT)	SAFEGE	X	X	X	X	X	603 525,00€	724 230,00€
			X	X	X	X	X	634 327,20€	761 192,64€

3.2 Présentation de la sous-traitance par candidat

L'analyse des candidatures ne portera que sur les candidatures qui satisferont aux deux (2) conditions suivantes :

- la candidature est recevable en application des articles R.2144-1 à R.2144-7 du code de la commande publique
- la candidature présente des garanties techniques et financières suffisantes.
Pour l'examen des garanties techniques, il sera tenu compte, le cas échéant, des carences constatées lors du déroulement des marchés que le candidat a pu réaliser pour le maître de l'ouvrage au cours des cinq dernières années.

Les compétences professionnelles des Candidats seront examinées au regard de leur expérience pour des projets d'un montant similaire. Les références demandées seront accompagnées des certificats correspondants.

En application du règlement du code de la commande publique, dans le cas où le dossier est incomplet ou les références insuffisantes, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de demander aux Candidats de compléter leur dossier ou de les éliminer.

Durant cette étude, les candidats feront appel à des sous-traitants pour la réalisation de certaines prestations. Le tableau ci-dessous présente les sous-traitants par candidat et par type d'étude :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Schéma directeur d'assainissement	Sous-traitant pour les ITV- non communiqué	Sous-traitant pour les ITV – Veolia	Sous-traitant pour les ITV- non communiqué -

IRH INGENIEUR CONSEIL – ANTEA FRANCE a répondu en tant que candidat individuel. SAFEGE/HYDRACOS ET CABINET MERLIN/HYDRACOS ont répondu en tant que groupement conjoint mandataire solidaire.

Le tableau figurant en **Annexe 1** reprend l'ensemble des pièces demandées et présentes pour chacun des candidats ayant soumissionnés.

3.3 Analyse des offres

3.3.1 Valeur technique (Nt)

La valeur technique de l'offre sera appréciée à l'aide de la note technique (Nt) sur 65 points :

<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (selon le cadre fourni à la consultation), 	40 points
décomposé comme suit :	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Méthodologie par phases de l'étude</i> - <i>Exemples de rendus</i> - <i>Planning de l'étude</i> 	30 points 5 points 5 points
<ul style="list-style-type: none"> - Justificatif technique et financier de la rémunération proposée - cohérence avec les temps passés (selon le cadre fourni à la consultation) et planning 	15 points
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération (selon le cadre fourni à la consultation). 	10 points

Pour une offre donnée, la note technique Nt sera la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère.

La note de la meilleure offre en valeur technique est ramenée à 65 points. Les notes des autres offres sont réajustées suivant la formule suivante :

$$\text{Note finale offre A} = (\text{note initiale offre A}) / (\text{note initiale meilleure offre}) \times 65$$

Dans le rapport suivant, sont données les notes par rapport à chaque critère d'évaluation considéré. Les tableaux détaillés sont disponibles en **Annexes 2 à 8**, avec des appréciations en rouge pour indiquer les points négatifs de l'offre et en vert pour les points positifs.

Après analyse, voici le tableau récapitulatif des notes provisoires attribuées à chacun des sous-critères techniques :

		Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (40pts)	<i>Méthodologie par phases de l'étude (30pts)</i>	22	20	22
	<i>Exemples de rendus (5pts)</i>	4	4	2
	<i>Planning de l'étude (5pts)</i>	4	1	5
Justificatif technique et financier de la rémunération proposée - cohérence avec les temps passés (15 pts)		8	13	11
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération (10pts)		8	7	8
Valeur technique provisoire		46	45	48
Valeur technique provisoire ramenée sur 65 pts		62	61	65

Le candidat qui obtient la meilleure valeur technique est **Safege/Hydracos**.

3.3.2 Valeur financière (Nf)

La valeur financière de l'offre sera appréciée à l'aide de la note financière (Nf) sur 35 points :

La note financière Nf s'appuie sur la formule suivante :

$$Nf = (\text{Prix de l'offre la plus basse} / \text{Prix de l'offre}) \times 35$$

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le détail estimatif seront rectifiées. Pour le jugement des offres, le montant ainsi rectifié du détail estimatif sera pris en considération.

Le tableau représenté en **Annexe 8 présente** les prix des prestations proposés par les candidats.

En rouge figurent les prix modifiés suite à des erreurs de calcul ou des modifications du document de décomposition des prix proposée.

Après analyse des offres financières, les montants indiqués sont cohérents entre eux (BPU, DQE et JTP).

Toutefois, IRH Ingénieur Conseil – ANTEA France n'a pas comptabilisé 2 lignes dans le DQE mais l'a comptabilisé dans le JTP. Pour notre analyse, nous avons pris le montant indiqué dans l'acte engagement.

Le groupement **Cabinet Merlin/Hydracos** propose les rémunérations les plus faibles à savoir **523 764,00 € € H.T pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées**. Cette rémunération s'explique notamment par des temps passés plus faibles par rapport aux autres candidats.

À l'inverse, **SAFEGE/HYDRACOS** propose quant à lui la rémunération la plus élevée, à savoir **634 327,20 €HT, pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées**. Les rémunérations proposées s'expliquent principalement par des coûts par intervenant (Directeur de projet, Ingénieur, technicien) plus élevés que chez les autres candidats.

Les graphes représentés en **Annexe 7** indiquent la répartition de la rémunération pour chaque candidat sur les différentes phases de l'étude.

La valeur financière (Nf) pour l'offre est :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Montant total de l'offre (€HT)	523 764,00 €	603 525,00€	634 327,20 €
Valeur financière (35pts)	35	30	29

L'offre économique la plus avantageuse est celle du **Cabinet Merlin/Hydracos**.

3.4 Note globale provisoire

Pour rappel, la note globale N est calculée selon la formule suivante :

$$N = Nt + Nf$$

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Valeur technique / 65	62	61	65
Valeur financière / 35	35	30	29
Valeur finale /100	97	91	94

Au regard de ces notes, le classement provisoire des offres est le suivant :

- **CABINET MERLIN/HYDRACOS**
- **SAFEGE/HYDRACOS**
- **IRH INGENIEUR CONSEIL – ANTEA FRANCE**

NB : Le groupement Cabinet Merlin/Hydracos a obtenu la meilleure note en phase de candidature (20 pts). Que la note en phase de candidature soit associée ou non à la note en phase d'offre, le groupement Cabinet Merlin/Hydracos reste en première position.

4. NEGOCIATION

Le Pouvoir Adjudicateur souhaite avoir des précisions techniques et engager une négociation avec tous les candidats ayant remis une offre.

Les négociations ont été effectuées par mails : annexe 9

A l'issue de la phase de négociation, la note de la valeur financière sera modifiée dans le cas où le candidat souhaite optimiser le montant de son offre.

4.1 Précisions techniques

Les questions qui ont été posées pour chaque candidat, sont les suivantes :

- 1/ Le maitre d'ouvrage souhaite un rapport détaillé pour chaque système d'assainissement (par phase) et un rapport global de synthèse. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre inclue ces éléments.
- 2/ Dans le cadre du schéma directeur, il sera nécessaire d'effectuer :
 - une synthèse des tests au colorant et à la fumée dans les études antérieures.
 - des tests au colorant et à la fumée dans le cadre de la phase 3

Le maitre d'ouvrage souhaite intégrer ces données sous format SIG (couches spécifiques), pouvez-vous nous confirmer que votre offre inclue cette prestation.

- 3/ En fonction du retour de subvention de l'Agence de L'eau, l'étude est susceptible de démarrer soit en :
 - mai 2025
 - juillet 2025

Pouvez-vous nous confirmer que vous pouvez démarrer vos prestations à partir de ces 2 échéances. Merci de nous fournir un planning pour chaque date de démarrage en prenant en compte ces nouveaux éléments.

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Q1	L'offre comprend bien un rapport par système d'assainissement et un rapport global de synthèse.	L'offre comprend bien un rapport par système d'assainissement et un rapport global de synthèse	L'offre comprend bien un rapport par système d'assainissement et un rapport global de synthèse
Q2	L'offre inclue cette prestation. Investigations terrains réalisées avec Qgis → Des couches spécifiques seront créées	L'offre inclue cette prestation.	L'offre inclue cette prestation.
Q3	Peut démarrer aux 2 dates proposées. NB : Septembre 2025 NH : Mars 2026	Peut démarrer aux 2 dates proposées Planning non exploitable → ne correspond pas à l'étude	Pas de confirmation s'ils peuvent démarrer aux 2 dates proposées. NB : septembre – octobre 2025 NH : janvier – février 2026
Campagne supplémentaire	Campagne peut être prolongée d'1 semaine gratuitement	Non concerné	Non concerné
JTP	Le Cabinet Merlin a bien intégré les temps passés du co-traitant à ses temps passés. Voir en Annexe 9 le tableau récapitulatif des temps passés du Cabinet Merlin avec les temps passés d'Hydracos. Cette intégration permet d'avoir une meilleure transparence dans le chiffrage.	Non concerné	Non concerné

4.2 Négociation – Valeur financière

Dans le cadre de la négociation qui a été ouverte, la nouvelle note financière (Nf) pour l'offre des différents candidats est le suivant :

Cabinet Merlin/Hydracos : accepte d'optimiser son offre à 505 691,80€HT (un rabais d'environ 3,4%). Pour rappel, le montant de l'offre initiale était de 523 764,00 €. (en Annexe 9, un tableau comparatif entre l'offre 1 et l'offre 2 est présenté).

IRH Ingénieur Conseil – ANTEA France : l'offre initiale est inchangée ; ils considèrent que l'oubli des 2 lignes indiquées correspond à une offre optimisée.

Safege/Hydracos : ne propose pas une offre optimisée et reste sur le montant initial soit **634 327,20 €**

Nouvelle valeur financière :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Montant total de l'offre (€HT)	505 691,00 €	603 525,00€	634 327,20 €
Valeur financière (35pts)	35	29	28

4.3 Note définitive

En synthèse l'ensemble des éléments portant sur les négociation sont reportés dans le tableau ci-dessous :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Valeur technique / 65	62	61	65
Valeur financière / 35	35	29	28
Valeur finale /100	97	90	93

Seul le groupement Cabinet Merlin/Hydracos a optimisé son offre. Sachant que son offre initiale proposée était déjà la plus économique, l'écart s'accroît avec les autres candidats.

Au regard de ces notes, il est proposé le classement suivant :

- 1) **CABINET MERLIN/HYDRACOS**
- 2) **SAFEGE/HYDRACOS**
- 3) **IRH INGENIEUR CONSEIL - ANTEA FRANCE**

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie par phase : Schéma directeur d'assainissement eau usées	15
Annexe 2 : Exemples de rendus et planning prévisionnel	18
Annexe 3 : Justificatif technique et financier de la rémunération proposée et cohérence avec les temps passés	20
Annexe 4 : Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	26
Annexe 8 : Analyse Financière.....	27
Annexes 9 : Négociation.....	32
Annexes 10 : Réponses des candidats aux questions posées dans le cadre de la négociation	36

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE PAR PHASE : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT EAU USEES

Sujets	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie globale	<p>Equipe dédiée au projet bien détaillée – rôles bien définis avec répartition des tâches – mémoire clair et personnalisé – manque de transparence dans le chiffrage</p> <p>Etat des lieux : Collecte des données (support graphique, études existantes, assainissement existant et contexte urbain) dans un tableau de bord qui sera mis à jour au fur et à mesure + liste → bien détaillé</p> <p>Visites ouvrages STEP/PR/DO → explications personnalisées + exemple de fiches ouvrages</p> <p>Visite réalisée avec le personnel exploitant</p> <p>Mise à jour des plans des plans d'assainissement :</p> <p>Reconnaissance réseau EU : Conforme au CCTP</p> <p>Précise que c'est une mise à jour du SIG</p> <p>Méthodologie bien expliquée</p> <p>Analyse fonctionnelle :</p> <p>Réalisation de fiche par regard si présence anomalie</p> <p>Réalisation audit STEP avec synoptique + fiche de synthèse</p> <p>Milieu naturel : conforme au CCTP</p> <p>Evaluation du fonctionnement : Conforme au CCTP</p> <p>Sectorisation : Conforme au CCTP</p> <p>Enquête auprès des activités non domestiques/industriels >500m3/an via un questionnaire + réalisation des autorisations et conventions</p> <p>Synthèse : proposition d'une campagne de mesure avec carte – chaque point sera discuté avec le COPIL (exemple de rendu)</p>	<p>Equipe complète mais non personnalisé par rapport à l'étude – quelques incohérences dans le mémoire technique et mémoire non personnalisé – transparence dans le chiffrage</p> <p>Etat des lieux : éléments non numériques + liste Visites ouvrages STEP/PR/DO → explications + exemple de fiches ouvrages</p> <p>Mise à jour des plans des plans d'assainissement :</p> <p>Reconnaissance réseau EU : Conforme au CCTP</p> <p>Méthodologie bien expliquée</p> <p>Analyse fonctionnelle :</p> <p>Réalisation d'une cartographie avec tronçon H2S</p> <p>Milieu naturel : peu d'information</p> <p>Evaluation du fonctionnement : Conforme au CCTP</p> <p>Sectorisation : Conforme au CCTP</p> <p>Enquête auprès des activités non domestiques/industriels via un questionnaire</p> <p>Synthèse : proposition du nb de point de mesure pour phase 2</p>	<p>Equipe projet complète – mémoire technique détaillé – manque légèrement de transparence dans le chiffrage</p> <p>Etat des lieux : collecte des données existantes + liste → bien détaillé</p> <p>Visites ouvrages focus uniquement sur les STEP</p> <p>Mise à jour des plans des plans d'assainissement :</p> <p>Reconnaissance réseau EU : Conforme au CCTP</p> <p>Méthodologie bien expliquée</p> <p>Analyse fonctionnelle :</p> <p>Réalisation de fiche regard présence anomalie</p> <p>Milieu naturel : conforme au CCTP</p> <p>Evaluation du fonctionnement : Conforme au CCTP + analyse télégestion sur 3-4ans</p> <p>Sectorisation : Conforme au CCTP</p> <p>Enquête auprès des activités non domestiques/industriels via un questionnaire</p> <p>Synthèse : proposition d'instrumentation sous forme d'un plan de métrologie, cartographie et tableau</p>
Phase 2	<p>Mesures :</p> <p>Nb de passages ?</p> <p>Equipe intervention 2/3 personne</p> <p>Prolongation de campagne ?</p> <p>Suivi des débit : présentation de la méthode</p> <p>Mesures de pollution en nappe basse – pas d'explication de la méthode</p>	<p>Mesures :</p> <p>Passage 1 fois/semaine</p> <p>Prolongation de la campagne de mesure 500€ HT/semaine/point de mesure</p> <p>Suivi des débit : présentation de la méthode</p> <p>Même équipe pour reconnaissance réseau, campagne de mesure et inspections nocturnes</p>	<p>Mesures :</p> <p>Passage 1 fois/semaine</p> <p>Prolongation de 7 jours sans surcout</p> <p>Suivi des débit : présentation de la méthode</p> <p>Mesures de pollution en nappe basse (explication de la méthode)</p> <p>Suivi pluviométrie – piézométrie conforme au CCTP</p>

Sujets	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
	<p>Suivi pluviométrie – piézométrie conforme au CCTP</p> <p>Inspections nocturnes : Mesures par temps sec et en nappe haute : 15 à 20 mesures/nuit Rendu sous forme d'une carte de sensibilité des réseaux ECP (exemple)</p>	<p>Mesures de pollution en nappe basse (explication de la méthode) – <i>exemple mesure de flux polluant</i> Suivi pluviométrie – piézométrie conforme au CCTP</p> <p>Inspections nocturnes : Mesures par temps sec et en nappe haute – 40 points de mesures / nuit Classement des tronçons/ couleurs en fct de la quantité ECP (exemple)</p>	<p>Inspections nocturnes : Mesures par temps sec et en nappe haute : 20 mesures/nuit Rendu sous forme de plan avec légende</p>
Phase 3	<p>ITV : sous-traité Sur les tronçons les plus touchés – prend en compte les ITV existants Transport et traitement déchets curage compris dans l'offre Rendu : proposition d'une hiérarchisation des tronçons problématiques</p> <p>Test à la fumée : aucune sous-traitance Proposition de 2 méthodes de communication qui sera à choisir avec le maître d'ouvrage</p> <p>Rendus sous forme de carte, fiches individuelles et tableau de synthèse</p> <p>Test aux colorants : aucune sous-traitance Pour chacune des non-conformités identifiées → proposition de travaux</p>	<p>ITV : sous-traité par Veolia Sur les tronçons les plus touchés (exemple) – en période de nappe haute Transport et traitement déchets curage ? Exemple de rendu ITV – cartographies et tableaux de synthèse</p> <p>Test à la fumée : aucune sous-traitance Rendus un tableau avec commentaire sur l'anomalie recensée (exemple)</p> <p>Test aux colorants : aucune sous-traitance Pour chacune des non-conformités identifiées → proposition de travaux (exemple)</p>	<p>ITV : sous-traité Sur les tronçons les plus touchés – explication de la méthode utilisée Transport et traitement déchets curage compris dans l'offre Rendu rapports d'analyse</p> <p>Test à la fumée : aucune sous-traitance Rendus sous forme de carte, fiches individuelles et tableau de synthèse</p> <p>Test aux colorants : aucune sous-traitance Chacune des non-conformités – réalisation d'un croquis avec projet de mis en conformité + devis Exemple de rendus</p>
Phase 4	<p>Partie bien développée – focus sur la STEP d'Orcenais et Bessais Le Fromental</p>	<p>Partie succincte – impact sur les réseaux et ouvrages existants dans le cas des solutions de transfert des effluents de Chambord ? incohérence</p>	<p>Partie bien développée – focus sur la STEP d'Orcenais, Bessais Le Fromental et Charenton-du-Cher</p>
Phase 5	<p>Programme de travaux : Etape claire : Chiffrage définitif Établissement de fiches d'actions Hiérarchisation et programmation</p> <p>Analyse financière : réalisation de l'impact sur le prix</p> <p>Gestion patrimoniale : Chaque commune aura une meilleure connaissance de leur patrimoine</p>	<p>Programme de travaux : Etape claire : Evoque seulement 1 STEP ?</p> <p>Analyse financière : réalisation de l'impact sur le prix</p> <p>Gestion patrimoniale : Permet de distinguer les secteurs prioritaires pour un chiffrage adapté. Résultats sous forme de tableur</p>	<p>Programme de travaux : Etape claire : Analyse financière : réalisation de l'impact sur le prix → <i>partie bien détaillée</i></p> <p>Gestion patrimoniale : Réalisation d'un bilan sur la mise en œuvre de la gestion patrimoniale à l'échelle de chaque commune Préconisations : mise en place d'un outil de cartographie évolutif + création outil simple type XL pour le suivi de travaux + évaluation des besoins humains et organisationnels + planning</p>

Notation provisoire

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (45pts)	22	20	22
Méthodologie par phases de l'étude (30pts)			

ANNEXE 2 : EXEMPLES DE RENDUS ET PLANNING PREVISIONNEL

Sujets	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Exemple de rendus	Illustration du mémoire + Annexes	Mémoire technique illustré par des annexes	Mémoire peu illustré et peu d'annexes
	Documents fournis : -Tableau de suivi recueil de données -Fiches de visites -Matériel levé topo - questionnaire enquêtes -Exemple de carte de délimitation des bassins versant et positionnement des points de mesures -Exemple de dépouillement des campagnes de mesures des ECP -Carte de sensibilité aux intrusions ECP -Fiche travaux -SDA -Impact sur le prix Rapport complet ?	Documents fournis : -Fiche de visites -Questionnaire enquêtes -Suivi pluviométrique -Courbe débit -Exploitation de mesures de temps sec, pluie... -Rendus analyse ITV -Fiche test à la fumée/ contrôle au colorant -Programme de travaux -Gestion patrimoine -Impact sur le prix Rapport complet ?	Documents fournis : -Questionnaire enquêtes -Fiche test à la fumée/ contrôle au colorant Peu d'exemples Rapport complet ?

Notation provisoire :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (40pts)	Exemples de rendus (5pts)	4	2

Sujets	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Planning prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Acte d'engagement : 16 mois - Planning : 16 mois Pas d'indication sur le démarrage de l'étude Si démarrage juin 2025 – planning cohérent -campagne de mesures NH : juin-juillet -campagne de mesures NB : novembre- 	<ul style="list-style-type: none"> - Acte d'engagement : 12 mois - Planning : 12 mois -campagne de mesures NH : juin-juillet et novembre 2025 ? -campagne de mesures NB : pas d'indication - Démarrage : mars 2025 Peu de niveau de détails du planning Présence d'une TO ? Analyse données Maslives et Huisseau ? Prestations manquantes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Acte d'engagement : 16 mois - Planning : 18 mois -campagne de mesures NH : janvier - février 2025 -campagne de mesures NB : septembre - octobre 2025 - Démarrage : ma1 2025 Planning cohérent avec l'étude Planning détaillé avec explications

Notation provisoire :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (40pts)	4	1	5
Planning de l'étude (5 pts)			

Synthèse critère « Méthodologie – exemples de Rendus – planning » :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour répondre au besoin du maître d'ouvrage (40pts)	22	20	22
Méthodologie par phases de l'étude (30pts)	4	4	2
Exemples de rendus (5pts)	4	1	5
Planning de l'étude (5 pts)			
Total / 40	30	25	29

ANNEXE 3 : JUSTIFICATIF TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA REMUNERATION PROPOSEE ET COHERENCE AVEC LES TEMPS PASSES

Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
<p>Directeur de projet : 650 €/j Ingénieur étude : 550 €/j Technicien : 400€/j Prix moyen par jour EU : 1353,40 €/ J → assez élevé dû au manque des temps passés du co-traitant Hydracos</p> <p>- Incohérence de la rémunération proposée avec les temps passés annoncés. <u>Sous-traitance</u> : pas de sous-traitance <u>Location de matériels envisagée</u> : -En Phase 1 : 113 584,00€ -En Phase 2 : 101 880,00€ -En Phase 3 : 98 800 ,00€ Représente 60% des couts - couts Hydracos ?</p> <p>Frais de déplacement non renseignés — inclus dans le cout journalier ?</p>	<p>Directeur de projet : 750 €/j Ingénieur étude : 555 €/j Technicien : 500 €/j Prix moyen par jour EU : 749,32 €/ J</p> <p>- Cohérence de la rémunération proposée avec les temps passés annoncés. <u>Sous-traitance</u> : -En phase 3 : Campagnes de mesures (102 000,00€) <u>Location de matériels envisagée</u> : -En Phase 1 : 34 000,00€ -En Phase 2 : 37 000,00€</p> <p>Frais de déplacement: 1800€ -</p>	<p>Directeur de projet : 936 €/j Ingénieur étude : 649 €/j Technicien : 550 €/j Prix moyen par jour EU : 597,78 €/ J</p> <p>- Cohérence de la rémunération proposée avec les temps passés annoncés. <u>Sous-traitance</u> : <u>Sous-traitance</u> : Pas de sous-traitance dans le JTP mais précisé dans le mémoire (ITV – Phase 3) → surestimation du temps passé global <u>Location de matériels envisagée</u> : -En Phase 1 : 725,60€ -En Phase 2 : 1 003,90€ -En Phase 3 : 523,40€ -En Phase 4 : 131,20€ -En Phase 5 : 247,60€</p> <p>Frais de déplacement: 158,50€ - inclus dans le cout journalier ?</p>

1) Comparatif des temps passés de tous les candidats (en nombre de jours) pour les schémas directeurs d'assainissement d'eaux usées :

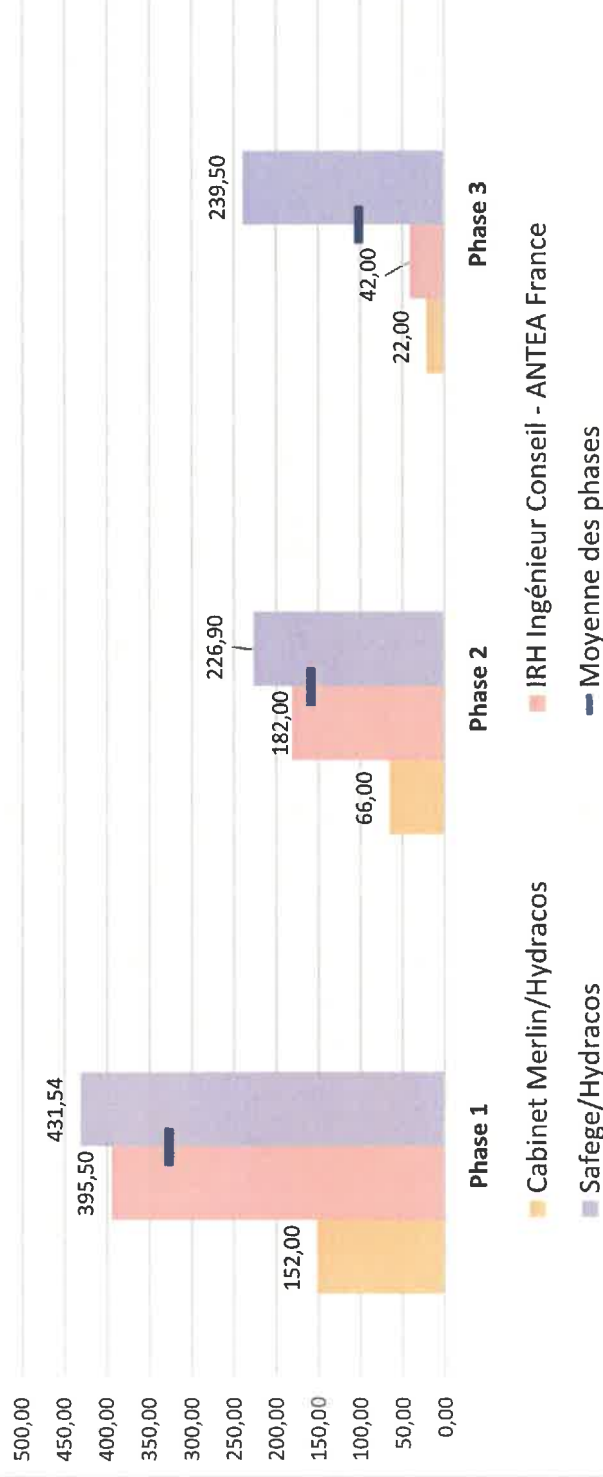
Les temps passés indiqués par le Cabinet Merlin/Hydracos sont très bas. Seuls les temps passés du Cabinet Merlin ont été indiqués et non ceux d'Hydracos. Leurs coûts ont été incorporés dans les frais matériels.

Total temps passé	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Phase 1	152,00	395,50	431,54
Phase 2	66,00	182,00	226,90
Phase 3	22,00	42,00	239,50
Phase 4	56,00	74,00	59,65
Phase 5	91,00	119,00	103,55
Total	387,00	812,50	1 061,14

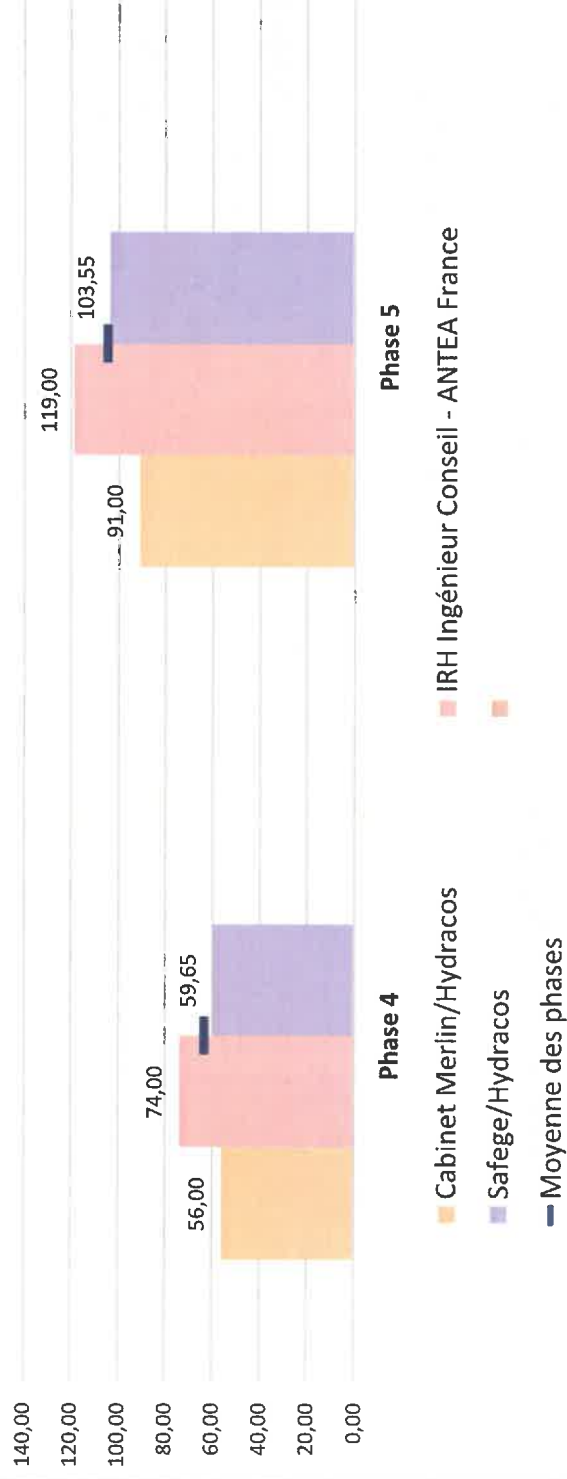
Les temps passés indiqués par Safege/Hydracos sont très élevés par rapport aux autres candidats. Pour cette phase les autres candidats font appel à de la sous-traitance, ce qui explique cette écart. Pourtant, dans son mémoire technique, Safege/Hydracos précisent qu'il feront également appel à de la sous-traitance (ITV au moins), ce qui n'apparaît pas dans le JTP.

A noter, le tableau ci-dessus ne prend pas en compte le temps des intervenants en sous-traitance.

Comparatif des temps passés - Phase 1 à 3



Comparatif des temps passés - Phase 4 à 6



Notation provisoire :

Justificatif technique et financier de la rémunération proposée - cohérence avec les temps passés (15 pts)	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
	8	13	11

Les graphes suivants présentent les temps passés par intervenants et par phase, ainsi que la courbe de rémunération associée, uniquement basée sur les temps passés (en bleu) et celle annoncée au DQE (en rouge).

Cette représentation permet de visualiser les phases prépondérantes de l'étude, ainsi que l'importance des frais (différence entre courbe bleu et courbe rouge).

Les formules utilisées sont les suivantes :

Rémunération temps passés = somme des temps passés par intervenant (directeur de projet, ingénieur d'études, technicien)

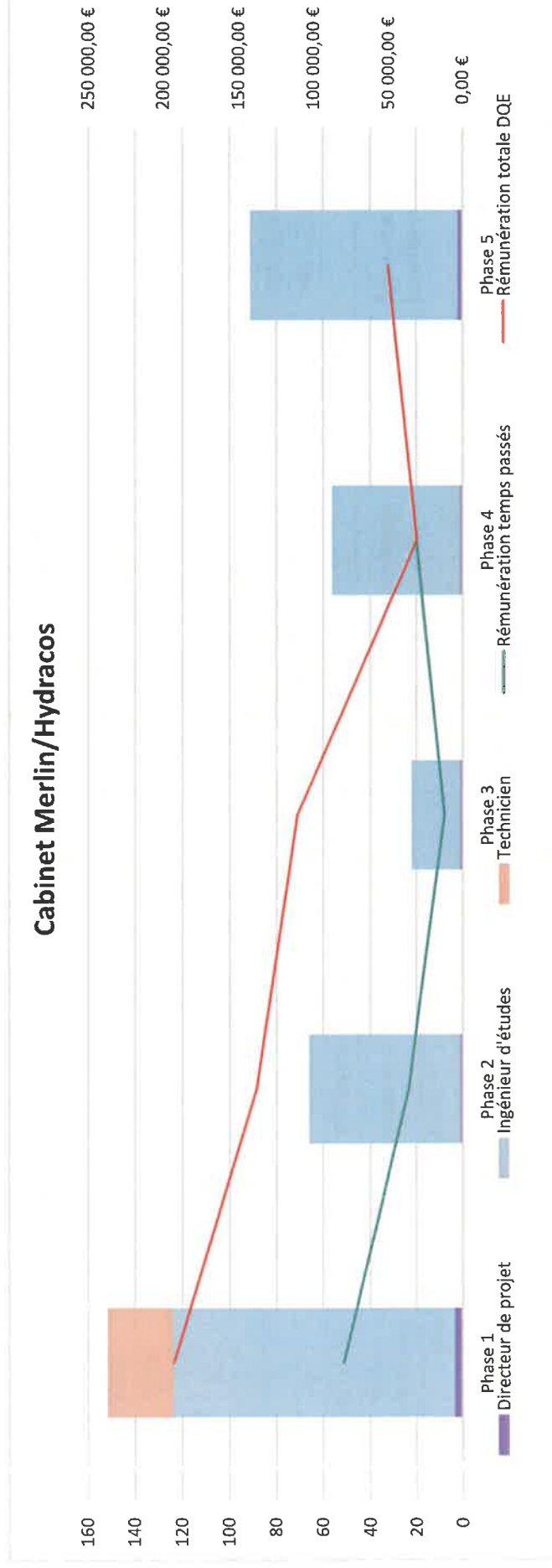
Rémunération totale calculée = Rémunération des temps passés + Sous-traitance + Frais déplacement + Frais matériels

Rémunération totale DQE = cf. Annexe 8 : Analyse financière

2) Comparatif des temps passés de tous les candidats (en nombre de jours) pour les schémas directeurs d'assainissement d'eaux usées

a. CABINET MERLIN / HYDRACOS

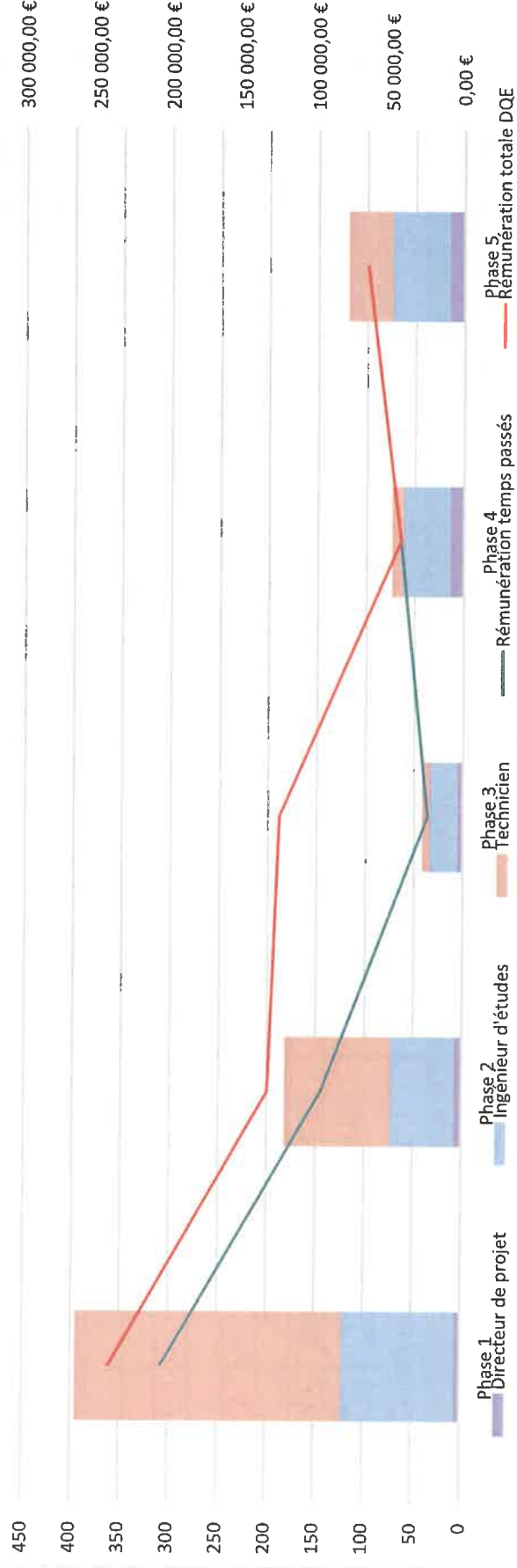
1 353,40 €		Temps passés par intervenant		Sous-traitance	Frais déplacements	Frais matériels	Rémunération temps passés	Rémunération totale calculée	Rémunération totale DQE
		Directeur de projet	Ingénieur d'études						
Montant	650,00 €/j	550,00 €/j	400,00 €/j						
Phase 1	3,5	120,5	28	0	113 584,00 €	79 750,00 €	193 334,00 €	193 334,00 €	193 334,00 €
Phase 2	1	65	0	0	101 880,00 €	36 400,00 €	138 280,00 €	138 280,00 €	138 280,00 €
Phase 3	1	21	0	0	98 800,00 €	12 200,00 €	111 000,00 €	111 000,00 €	111 000,00 €
Phase 4	1	55	0	0	0,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €
Phase 5	2	89	0	0	0,00 €	50 250,00 €	50 250,00 €	50 250,00 €	50 250,00 €
Total	8,50	350,50	28,00	0,00	314 264,00 €	209 500,00 €	523 764,00 €	523 764,00 €	523 764,00 €
%	2,20%	90,57%	7,24%	0,00%	60,00%	40,00%			



b. IRH INGENIEURE CONSEIL -- ANTEA FRANCE

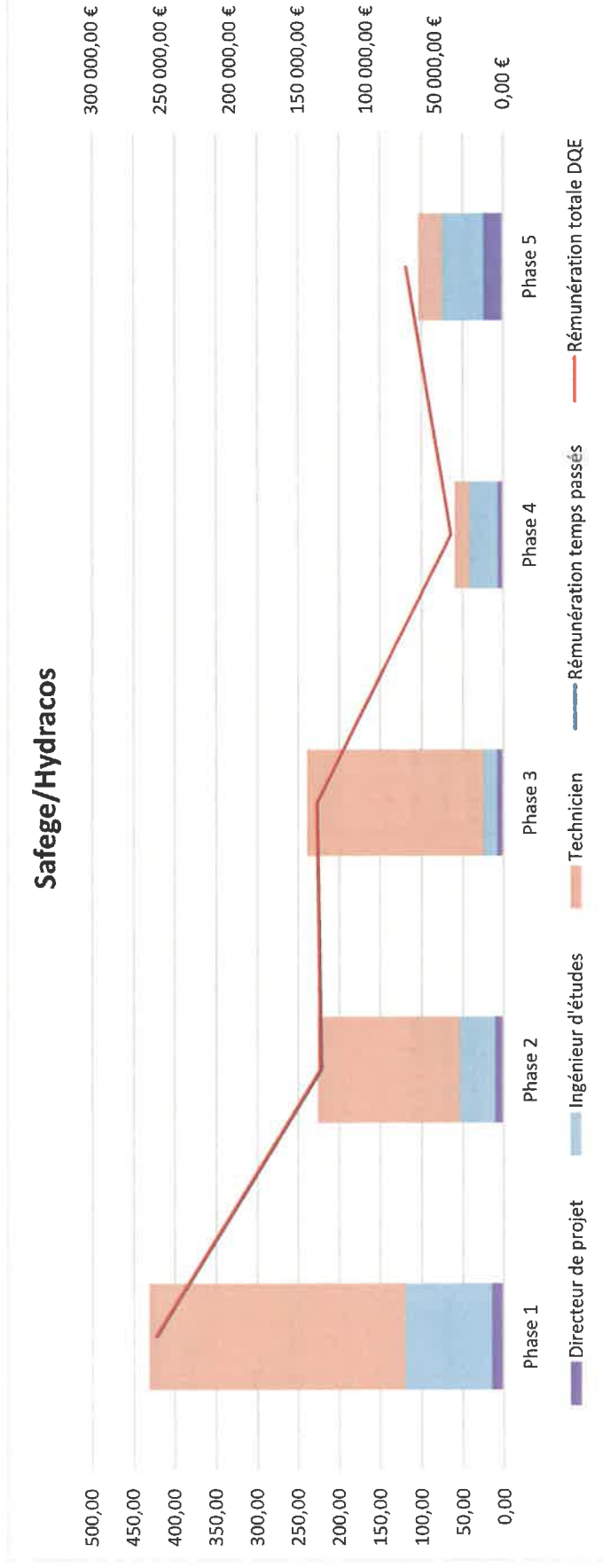
IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France												
749,32 €	Temps passés par intervenant		Sous-traitance	Frais déplacements	Frais matériels	Rémunération temps passés	Rémunération totale calculée	Rémunération totale DQE				
	Directeur de projet	Ingénieur d'études							Technicien			
Montant	750,00 €/j	550,00 €/j	500,00 €/j									
Phase 1	6	114,5	275	- €	34 000,00 €	204 975,00 €	240 775,00 €	240 775,00 €				
Phase 2	8	64	110	- €	37 000,00 €	96 200,00 €	133 200,00 €	133 200,00 €				
Phase 3	6	27	9	102 000,00 €	- €	23 850,00 €	125 850,00 €	125 850,00 €				
Phase 4	14	47	13	- €	- €	42 850,00 €	42 850,00 €	42 850,00 €				
Phase 5	15	58	46	- €	- €	66 150,00 €	66 150,00 €	66 150,00 €				
Total	49,00	310,50	453,00	102 000,00 €	71 000,00 €	434 025,00 €	608 825,00 €	608 825,00 €				
%	6,03%	38,22%	55,75%	16,75%	11,66%	71,29%						

IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France



c. SAFEGE/HYDRACOS

597,78 €		Temps passés par intervenant		Safege/Hydracos						
		Directeur de projet	Ingénieur d'études	Technicien	Sous-traitance	Frais déplacements	Frais matériels	Rémunération temps passés	Rémunération totale calculée	Rémunération totale DQE
Montant	936,00 €/j	649,00 €/j	550,00 €/j							
Phase 1	14,00	105,00	312,54	- €	158,50 €	725,60 €	253 146,00 €	254 030,10 €	254 030,10 €	
Phase 2	10	43	173,9	- €	- €	1 003,90 €	132 912,00 €	133 915,90 €	133 915,90 €	
Phase 3	7,00	16,00	216,50	- €	- €	523,40 €	136 011,00 €	136 534,40 €	136 534,40 €	
Phase 4	6	35	18,65	- €	- €	131,20 €	38 588,50 €	38 719,70 €	38 719,70 €	
Phase 5	23	51	29,55	- €	- €	247,60 €	70 879,50 €	71 127,10 €	71 127,10 €	
Total	60,00	250,00	751,14		158,50 €	2 631,70 €	631 537,00 €	634 327,20 €	634 327,20 €	
%	5,65%	23,56%	70,79%	0,00%	0,02%	0,41%	99,56%			



ANNEXE 4 : METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR ASSURER UNE BONNE COMMUNICATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'OPERATION

Sujets	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Nombre de réunions	7 réunions : 1 réunion de lancement + 1 réunion/phase (5) + 1 réunion de restitution finale CR transmis sous 1 semaine	6 réunions 1 réunion de démarrage 1 réunion/ phase (5) + 1 réunion intermédiaire en phase 4 et 2 en phase 5 = + de 6 réunions ?	6 réunions min : 1 réunion de lancement + 1 réunion/phase 2 réunions d'échange et de cadrage du SDA avec le COPIL
Organisation du suivi de l'étude	Rédaction d'un rapport pour chaque phase Documents provisoires transmis 1 semaine avant réunion Présentation ppt pendant la réunion Documents transmis sous format USB	Rapport provisoire envoyé 2 semaines avant la réunion Présentation ppt pendant la réunion Documents transmis sous format USB + papier Proposition de Doodle pour réunion COPIL	Rédaction de rapport pour chaque phase + ppt Rapport envoyé 15 jours avant au COPIL CR transmis sous 1 semaine
Procédure de communication	Plateforme mis en place – consultation du suivi par le COPIL		Plateforme mis en place – consultation du suivi par le COPIL

Notation provisoire :

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération (10pts)	8	7	8

ANNEXE 8 : ANALYSE FINANCIERE

Nature des prestations	Unité	Quantité	Cabinet Merlin/Hydracos		IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France		Safege/Hydracos	
			Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)
<i>Réunion de démarrage</i>								
Réunion de démarrage	F	1	1 800,00 €	1 800,00 €	1 575,00 €	1 575,00 €	1 743,50 €	1 743,50 €
<i>Phase 1 : Pré diagnostic</i>								
Recueil des données								
Collecte des informations nécessaires à la réalisation de l'étude	F	1	3 850,00 €	3 850,00 €	5 850,00 €	5 850,00 €	4 152,50 €	4 152,50 €
Etat des lieux, visites des ouvrages, équipements et réseaux								
Visites de terrain et diagnostic des installations	F	1	20 600,00 €	20 600,00 €	19 500,00 €	19 500,00 €	14 261,50 €	14 261,50 €
Visite du réseau d'assainissement et mise à jour des plans	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €	4 850,00 €	4 850,00 €	4 882,90 €	4 882,90 €
Assainissement Eaux Usées : relevés sur le terrain (conformément au CCTP)	km	134	450,00 €	60 300,00 €	611,94 €	82 000,00 €	576,87 €	77 300,00 €
Assainissement Eaux Usées : report des données (conformément au CCTP)	km	134	80,00 €	10 720,00 €	115,67 €	15 500,00 €	138,35 €	18 539,40 €
Levés GPS des boîtes de branchement particuliers y compris report des données	U	7 094	6,00 €	42 564,00 €	6,63 €	47 000,00 €	6,76 €	47 980,00 €
Réunions, suivi technique (incluant reprise éventuelle sur terrain si nécessaire)	F	1	550,00 €	550,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €	7 370,90 €	7 370,90 €
Fourniture des données : plans (Atlas cartographique), fichiers (format SIG conformément au CCTP)	F	1	1 100,00 €	1 100,00 €	1 650,00 €	1 650,00 €	2 310,00 €	2 310,00 €
Mise à jour des plans du réseau d'assainissement								
Reprise et intégration du fond graphique	F	1	800,00 €	800,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 915,00 €	2 915,00 €
Fourniture des données : plans (Atlas cartographique), fichiers (format SIG conformément au CCTP)	F	1	3 200,00 €	3 200,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 830,00 €	5 830,00 €
Analyse des données								
Contexte socio-économique	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 439,70 €	3 439,70 €

Description du milieu naturel et des usages associés	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 439,70 €	3 439,70 €
Evaluation du fonctionnement des systèmes d'assainissement et de leur impact sur le milieu récepteur	F	1	11 000,00 €	11 000,00 €	8 250,00 €	8 250,00 €	8 242,30 €	8 242,30 €
Analyse des travaux et investigations réalisées ces dernières années (ITV, tests à la fumée, ...)	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	11 348,70 €	11 348,70 €
Sectorisation des rejets d'eaux usées - diagnostic permanent	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	4 469,30 €	4 469,30 €
Projection des quantités d'eaux usées collectées sur le moyen terme	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	5 516,50 €	5 516,50 €
Industriels et activités non domestiques raccordés	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	4 802,60 €	4 802,60 €
Synthèse et propositions d'investigations	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €	7 370,90 €	7 370,90 €
Synthèse phase 1 : rapport et réunion	F	1	10 100,00 €	10 100,00 €	18 600,00 €	18 600,00 €	18 114,70 €	18 114,70 €
Total Phase 1				193 334,00 €		240 775,00 €		254 030,10 €
Phase 2 : Campagne de mesures								
Campagne de mesures en période de nappe basse (4 semaines)								
Analyse des données télégrées des débitmètres en entrée et sortie de STEU	U	6	110,00 €	660,00 €	458,33 €	2 750,00 €	604,82 €	3 628,90 €
Equiperment d'un débitmètre en entrée ou sortie de STEU	U	5	700,00 €	3 500,00 €	800,00 €	4 000,00 €	944,00 €	4 720,00 €
Suivi de PR (débit, niveau, trop-plein) soit trois chaines de mesures	U	30	440,00 €	13 200,00 €	300,00 €	9 000,00 €	344,33 €	10 330,00 €
Mesure de débit sur réseau gravitaire	U	25	720,00 €	18 000,00 €	660,00 €	16 500,00 €	599,40 €	14 985,00 €
Bilans de pollution 24h (DBO5, DCO, MES, NH4+, NK, Ptotal, pH et conductivité)	U	7	640,00 €	4 480,00 €	714,29 €	5 000,00 €	687,14 €	4 810,00 €
Suivi de la pluviométrie	U	4	470,00 €	1 880,00 €	450,00 €	1 800,00 €	326,25 €	1 305,00 €
Suivi de la piézométrie	U	8	370,00 €	2 960,00 €	225,00 €	1 800,00 €	163,13 €	1 305,00 €
Bilan de la campagne & autosurveillance	F	1	13 475,00 €	13 475,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €	12 998,60 €	12 998,60 €
Campagne de mesures en période de nappe hausse (4 semaines)								
Analyse des données télégrées des débitmètres en entrée et sortie de STEU	U	6	110,00 €	660,00 €	458,33 €	2 750,00 €	604,82 €	3 628,90 €

Equipement d'un débitmètre en entrée ou sortie de STEU	U	5	700,00 €	3 500,00 €	800,00 €	4 000,00 €	944,00 €	4 720,00 €
Suivi de PR (débit, niveau, trop-plein) soit trois chaînes de mesures	U	30	440,00 €	13 200,00 €	300,00 €	9 000,00 €	344,33 €	10 330,00 €
Mesure de débit sur réseau gravitaire	U	25	720,00 €	18 000,00 €	660,00 €	16 500,00 €	519,40 €	12 985,00 €
Suivi de la pluviométrie	U	4	470,00 €	1 880,00 €	450,00 €	1 800,00 €	326,25 €	1 305,00 €
Suivi de la piézométrie	U	8	370,00 €	2 960,00 €	225,00 €	1 800,00 €	163,13 €	1 305,00 €
Bilan de la campagne & autosurveillance	F	1	13 475,00 €	13 475,00 €	14 050,00 €	14 050,00 €	12 998,60 €	12 998,60 €
Inspections nocturnes								
Inspections nocturnes (y compris mesures de débit, de qualité et toute autre mesure nécessaire)	U	10	1 700,00 €	17 000,00 €	1 720,00 €	17 200,00 €	2 124,54 €	21 245,40 €
Synthèse phase 2 : rapport et réunion	F	1	9 450,00 €	9 450,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	11 315,50 €	11 315,50 €
Total Phase 2				138 280,00 €		133 200,00 €		133 915,90 €
Phase 3 : Investigations Complémentaires								
Inspection télévisée des collecteurs y compris curage préalable, rapport d'ITV et fourniture des vidéos	ml	10 000	4,00 €	40 000,00 €	4,50 €	45 000,00 €	5,68 €	56 787,40 €
Exploitation des rapports d'inspections télévisées réalisées par le Maître d'Ouvrage sur la zone d'étude	ml	3 000	2,00 €	6 000,00 €	3,12 €	9 350,00 €	1,66 €	4 991,80 €
Tests à la fumée	ml	12 000	0,65 €	7 800,00 €	1,00 €	12 000,00 €	1,00 €	12 000,00 €
Tests au colorant	U	600	75,00 €	45 000,00 €	75,00 €	45 000,00 €	80,00 €	48 000,00 €
Synthèse phase 3 : rapport et réunion	F	1	12 200,00 €	12 200,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €	14 755,20 €	14 755,20 €
Total Phase 3				111 000,00 €		125 850,00 €		136 534,40 €
Phase 4 : Bilan du fonctionnement des systèmes d'assainissement - diagnostic								
Synthèse et bilan du diagnostic	F	1	16 500,00 €	16 500,00 €	20 250,00 €	20 250,00 €	14 675,00 €	14 675,00 €
Etude technico-économique comparative pour le devenir des stations d'épuration	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	8 845,00 €	8 845,00 €
Synthèse phase 4 : rapport et réunion	F	1	8 900,00 €	8 900,00 €	13 600,00 €	13 600,00 €	15 199,70 €	15 199,70 €

Total Phase 4						30 900,00 €			42 850,00 €		38 719,70 €
Phase 5 : Schéma Directeur d'assainissement											
Etude technico économique des différents aménagements proposés	F	1	11 000,00 €			11 000,00 €	13 500,00 €		13 500,00 €	10 999,80 €	10 999,80 €
Gestion patrimoniale	F	1	3 300,00 €			3 300,00 €	7 900,00 €		7 900,00 €	8 429,20 €	8 429,20 €
Analyse détaillée du prix de l'eau	F	1	3 300,00 €			3 300,00 €	7 550,00 €		7 550,00 €	11 840,20 €	11 840,20 €
Etablissement du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et définition d'une programmation pluriannuelle d'intervention hiérarchisée	F	1	22 000,00 €			22 000,00 €			22 500,00 €	20 080,30 €	20 080,30 €
Réunion d'échange et de cadrage avec le comité de pilotage	U	1	1 100,00 €			1 100,00 €	2 600,00 €		2 600,00 €	6 657,00 €	6 657,00 €
Synthèse phase 5 : rapport et réunion	F	1	9 550,00 €			9 550,00 €	12 100,00 €		12 100,00 €	13 120,60 €	13 120,60 €
Total Phase 5						50 250,00 €			66 150,00 €		71 127,10 €
Montant Total €HT						523 764,00 €			608 825,00 €		634 327,20 €
TVA (20%)						104 752,80 €			121 765,00 €		126 865,44 €
Montant Total €TTC						628 516,80 €			730 590,00 €		761 192,64 €

IRH Ingénieur Conseil – ANTEA France n'a pas comptabilisé les 2 lignes colorées en orange dans le DQE mais l'a comptabilisé dans le JTP. Est-ce un oubli ou un geste commercial ?

Les lignes soulignées en jaunes présentes des écarts significatifs. Pour cela, nous avons comparé les temps passés.

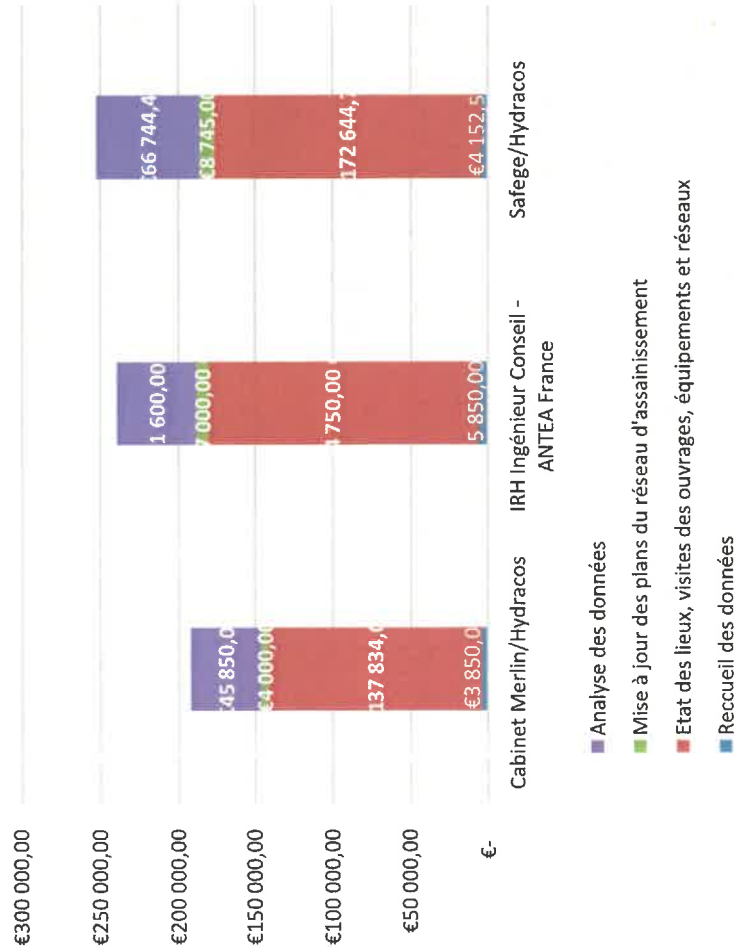
	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Conseil - France	Ingénieur ANTEA	Safege/Hydracos
Analyse des travaux et investigations réalisées ces dernières années (ITV, tests à la fumée, ...)	5,0	5		17,20
Exploitation des rapports d'inspections télévisées réalisées par le Maître d'Ouvrage sur la zone d'étude	0,0 (Hydracos)	17		8,50
Analyse détaillée du prix de l'eau	6,0	13		16,20

Pour la 1^{ère} et 3^{ème} lignes, le candidat Safege/Hydracos propose des temps passés nettement supérieurs par rapport aux autres candidats. Sachant qu'il n'est pas nécessaire de passer autant de temps sur ces prestations. Ces prestations ont été surestimées par Safege/Hydracos.
Pour la 2^{ème} ligne, le candidat IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France, a surestimé cette prestation.

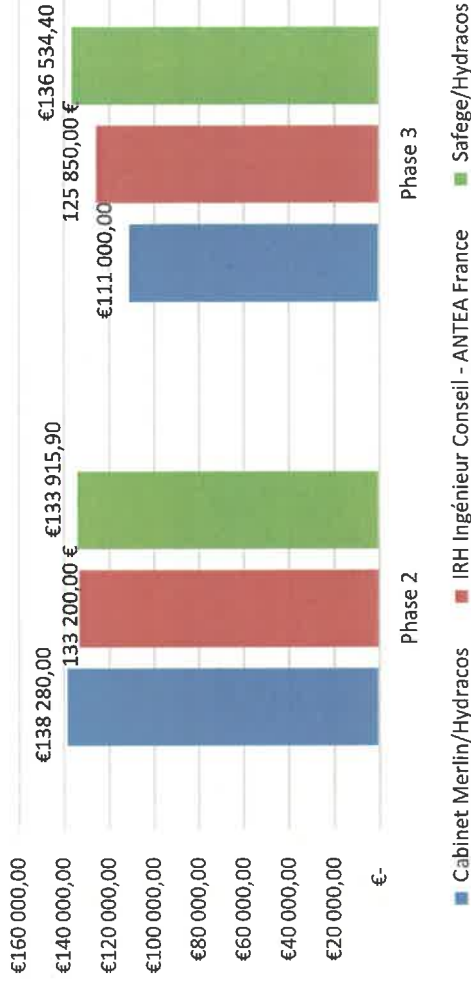
Valeur financière : Schéma directeur d'assainissement

	Cabinet Merlin/Hydracos	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safege/Hydracos
Montant de l'offre €HT	523 764,00 €	603 525,00€	634 327,20 €

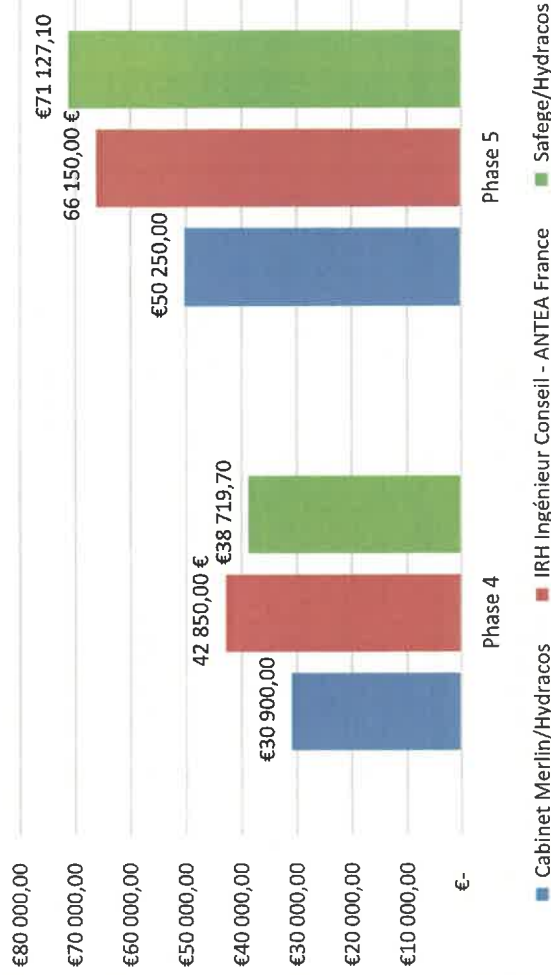
Phase 1 - Comparatif de Prix



Phases 2 et 3 - Comparatif des prix



Phases 4 et 5 - Comparatif des prix



ANNEXES 9 : NEGOCIATION

Cabinet Merlin/Hydracos OFFRE 2									
597,04 €	Temps passés par intervenant			Sous-traitance	Frais déplacements	Frais matériels	Rémunération temps passés	Rémunération totale calculée	Rémunération totale DQE
	Directeur de projet	Ingénieur d'études	Technicien						
Montant	650,00 €/j	550,00 €/j	400,00 €/j						
Phase 1	6,5	149,5	218	- €	10 461,00 €	0,00 €	173 650,00 €	184 111,00 €	184 111,80 €
Phase 2	1	70	133	- €	3 650,00 €	39 980,00 €	92 350,00 €	135 980,00 €	135 980,00 €
Phase 3	1	28	93	- €	5 200,00 €	46 000,00 €	53 250,00 €	104 450,00 €	104 450,00 €
Phase 4	1	55	0	- €	- €	0,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €
Phase 5	2	89	0	- €	- €	0,00 €	50 250,00 €	50 250,00 €	50 250,00 €
Total	11,50	391,50	444,00	- €	19 311,00 €	85 980,00 €	400 400,00 €	505 691,00 €	505 691,80 €
%	1,36%	46,22%	52,42%	0,00%	3,69%	16,42%	76,45%		

Total temps passé	Cabinet Merlin/Hydracos	Cabinet Merlin/Hydracos OFFRE 2	IRH Ingénieur Conseil - ANTEA France	Safège/Hydracos
Phase 1	152,00	374,00	395,50	431,54
Phase 2	66,00	204,00	182,00	226,90
Phase 3	22,00	122,00	42,00	239,50
Phase 4	56,00	56,00	74,00	59,65
Phase 5	91,00	91,00	119,00	103,55
Total	387,00	847,00	812,50	1 061,14

L'intégration des temps passés du co-traitant Hydracos dans les temps passés au global permet d'avoir une cohérence dans le chiffrage et une transparence dans la rémunération totale. La répartition des temps passés par intervenant, la sous-traitance, les frais de déplacement et les frais matériels est cohérent.

Tableau comparatif entre l'offre 1 et l'offre 2 du groupement Cabinet Merlin/Hydracos.			Cabinet Merlin/Hydracos		Cabinet Merlin/Hydracos OFFRE 2	
Nature des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)
Réunion de démarrage						
Réunion de démarrage	F	1	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
Phase 1 : Pré diagnostic						
Recueil des données						
Collecte des informations nécessaires à la réalisation de l'étude	F	1	3 850,00 €	3 850,00 €	3 850,00 €	3 850,00 €
Etat des lieux, visites des ouvrages, équipements et réseaux						
Visites de terrain et diagnostic des installations	F	1	20 600,00 €	20 600,00 €	20 600,00 €	20 600,00 €
Visite du réseau d'assainissement et mise à jour des plans	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Assainissement Eaux Usées : relevés sur le terrain (conformément au CCTP)	km	134	450,00 €	60 300,00 €	450,00 €	60 300,00 €
Assainissement Eaux Usées : report des données (conformément au CCTP)	km	134	80,00 €	10 720,00 €	80,00 €	10 720,00 €
Levés GPS des boîtes de branchement particuliers y compris report des données	U	7 094	6,00 €	42 564,00 €	4,70 €	33 341,80 €
Réunions, suivi technique (incluant reprise éventuelle sur terrain si nécessaire)	F	1	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €
Fourniture des données : plans (Atlas cartographique), fichiers (format SIG conformément au CCTP)	F	1	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
Mise à jour des plans du réseau d'assainissement						
Reprise et intégration du fond graphique	F	1	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Fourniture des données : plans (Atlas cartographique), fichiers (format SIG conformément au CCTP)	F	1	3 200,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €
Analyse des données						
Contexte socio-économique	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
Description du milieu naturel et des usages associés	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
Evaluation du fonctionnement des systèmes d'assainissement et de leur impact sur le milieu récepteur	F	1	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Analyse des travaux et investigations réalisées ces dernières années (ITV, tests à la fumée, ...)	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
Sectorisation des rejets d'eaux usées - diagnostic permanent	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Projection des quantités d'eaux usées collectées sur le moyen terme	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
Industriels et activités non domestiques raccordés	F	1	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €

Tableau comparatif entre l'offre 1 et l'offre 2 du groupement Cabinet Merlin/Hydracos.			Cabinet Merlin/Hydracos		Cabinet Merlin/Hydracos OFFRE 2	
Nature des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)
Synthèse et propositions d'investigations	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Synthèse phase 1 : rapport et réunion	F	1	10 100,00 €	10 100,00 €	10 100,00 €	10 100,00 €
Total Phase 1				193 334,00 €		184 111,80 €
Phase 2 : Campagne de mesures						
Campagne de mesures en période de nappe basse (4 semaines)						
Analyse des données télégerées des débitmètres en entrée et sortie de STEU	U	6	110,00 €	660,00 €	110,00 €	660,00 €
Equipement d'un débitmètre en entrée ou sortie de STEU	U	5	700,00 €	3 500,00 €	700,00 €	3 500,00 €
Suivi de PR (débit, niveau, trop-plein) soit trois chaînes de mesures	U	30	440,00 €	13 200,00 €	440,00 €	13 200,00 €
Mesure de débit sur réseau gravitaire	U	25	720,00 €	18 000,00 €	720,00 €	18 000,00 €
Bilans de pollution 24h (DBO5, DCO, MES, NH4+, NK, Ptotal, pH et conductivité)	U	7	640,00 €	4 480,00 €	640,00 €	4 480,00 €
Suivi de la pluviométrie	U	4	470,00 €	1 880,00 €	470,00 €	1 880,00 €
Suivi de la piézométrie	U	8	370,00 €	2 960,00 €	370,00 €	2 960,00 €
Bilan de la campagne & autosurveillance	F	1	13 475,00 €	13 475,00 €	12 300,00 €	12 300,00 €
Campagne de mesures en période de nappe haute (4 semaines)						
Analyse des données télégerées des débitmètres en entrée et sortie de STEU	U	6	110,00 €	660,00 €	110,00 €	660,00 €
Equipement d'un débitmètre en entrée ou sortie de STEU	U	5	700,00 €	3 500,00 €	700,00 €	3 500,00 €
Suivi de PR (débit, niveau, trop-plein) soit trois chaînes de mesures	U	30	440,00 €	13 200,00 €	440,00 €	13 200,00 €
Mesure de débit sur réseau gravitaire	U	25	720,00 €	18 000,00 €	720,00 €	18 000,00 €
Suivi de la pluviométrie	U	4	470,00 €	1 880,00 €	470,00 €	1 880,00 €
Suivi de la piézométrie	U	8	370,00 €	2 960,00 €	370,00 €	2 960,00 €
Bilan de la campagne & autosurveillance	F	1	13 475,00 €	13 475,00 €	12 300,00 €	12 300,00 €
Inspections nocturnes						
Inspections nocturnes (y compris mesures de débit, de qualité et toute autre mesure nécessaire)	U	10	1 700,00 €	17 000,00 €	1 700,00 €	17 000,00 €
Synthèse phase 2 : rapport et réunion	F	1	9 450,00 €	9 450,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
Total Phase 2				138 280,00 €		135 980,00 €
Phase 3 : Investigations Complémentaires						

Tableau comparatif entre l'offre 1 et l'offre 2 du groupement Cabinet Merlin/Hydracos.			Cabinet Merlin/Hydracos		Cabinet Merlin/Hydracos OFFRE 2	
Nature des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)	Prix unitaire (€.HT)	Montant (€.HT)
Inspection télévisée des collecteurs y compris curage préalable, rapport d'ITV et fourniture des vidéos	ml	10 000	4,00 €	40 000,00 €	4,00 €	40 000,00 €
Exploitation des rapports d'inspections télévisées réalisées par le Maître d'Ouvrage sur la zone d'étude	ml	3 000	2,00 €	6 000,00 €	2,00 €	6 000,00 €
Tests à la fumée	ml	12 000	0,65 €	7 800,00 €	0,65 €	7 800,00 €
Tests au colorant	U	600	75,00 €	45 000,00 €	65,00 €	39 000,00 €
Synthèse phase 3 : rapport et réunion	F	1	12 200,00 €	12 200,00 €	11 650,00 €	11 650,00 €
Total Phase 3				111 000,00 €		104 450,00 €
Phase 4 : Bilan du fonctionnement des systèmes d'assainissement - diagnostic						
Synthèse et bilan du diagnostic	F	1	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €
Etude technico-économique comparative pour le devenir des stations d'épuration	F	1	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Synthèse phase 4 : rapport et réunion	F	1	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €
Total Phase 4				30 900,00 €		30 900,00 €
Phase 5 : Schéma Directeur d'assainissement						
Etude technico économique des différents aménagements proposés	F	1	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Gestion patrimoniale	F	1	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
Analyse détaillé du prix de l'eau	F	1	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
Etablissement du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et définition d'une programmation pluriannuelle d'intervention hiérarchisée	F	1	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Réunion d'échange et de cadrage avec le comité de pilotage	U	1	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
Synthèse phase 5 : rapport et réunion	F	1	9 550,00 €	9 550,00 €	9 550,00 €	9 550,00 €
Total Phase 5				50 250,00 €		50 250,00 €
Montant Total €HT				523 764,00 €		505 691,80 €
TVA (20%)				104 752,80 €		101 138,36 €
Montant Total €TTC				628 516,80 €		606 830,16 €

ANNEXES 10 : REPONSES DES CANDIDATS AUX QUESTIONS POSEES DANS LE CADRE DE LA NEGOCIATION

CF EN ANNEXES 10